

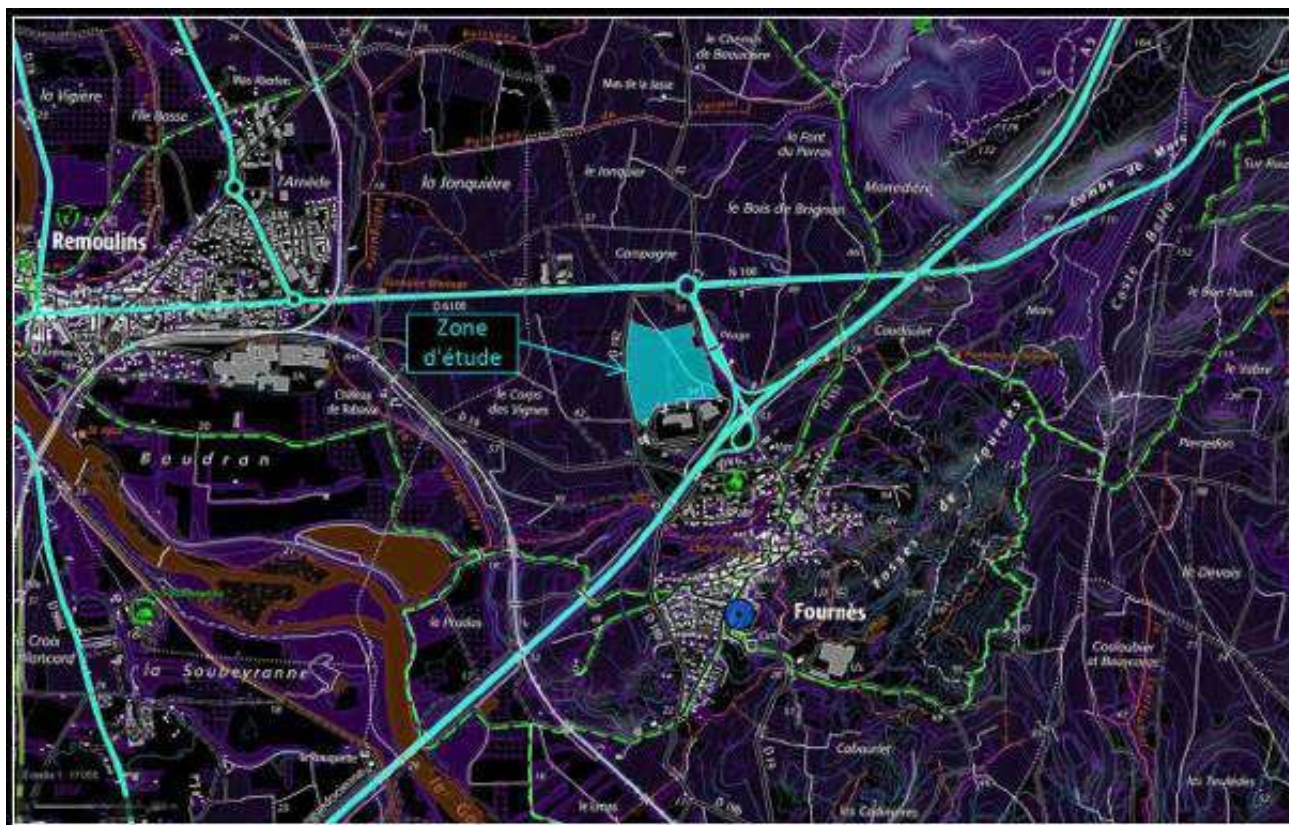
Projet AMAZON à Fournès

Le projet implique la création d'un centre de tri sur une parcelle de 13,7 ha dont le bâtiment principal présente une surface de plancher d'environ 38 800 m². Aucune Installation classée pour la Protection de l'Environnement ne sera présente sur le site.

Le plan de masse du projet est repris dans la figure ci-après.



Le plan de masse complet est fourni en annexe 1 de la présente étude.



Le bâtiment regroupera un hall d'exploitation, des installations techniques, des locaux sociaux et des bureaux à l'ouest du bâtiment. Plusieurs bâtiments annexes seront également créés, notamment un poste de garde, un local sprinklage et un local de transformateur.

Des portes de quai (environ une centaine) seront installées sur les façades sud, nord et est du bâtiment.

Des voiries poids-lourds et véhicules légers seront réalisées sur le site ainsi que des parcs de stationnement. Afin d'éviter la congestion de la route départementale à proximité, une « zone d'attente » permettant d'accueillir 20 poids-lourds à l'entrée et 10 poids-lourds à la sortie sera également prévue.

La construction de ce bâtiment impliquera la démolition de deux bâtiments de faible emprise au sol (un ancien stockage de matériel agricole désaffecté de 50 m² et un atelier de sculpture d'environ 150 m²), au sud de la parcelle.

Des espaces verts seront aménagés et des écrans végétaux seront mis en place au niveau des limites de propriété du site afin de favoriser l'intégration paysagère du projet dans son environnement.

Quatre bassins aériens seront installés pour la récupération des eaux pluviales du projet et les eaux d'extinction qui seraient générées en cas d'incendie.

Effectifs et rythme d'activité prévisionnel

Le site sera exploité 24h/24.

Le site connaîtra des pics d'activités particulièrement importants du mois d'octobre au mois de décembre

Il est prévu un fonctionnement en 4 périodes de 5 heures avec 306 employés dans chaque équipe soit 1 224 personnes par jour et 25 personnes en fonction de support.

Pour synthétiser, en période de pointe il est attendu 1 249 personnes sur le site (tous postes confondus) contre 550 personnes en période plus creuse. Ainsi, il est estimé en moyenne 900 personnes sur le site sur une base de 24h. C'est donc cette valeur qui a été retenue pour l'évaluation des besoins en eau potable et le dimensionnement de la filière d'assainissement.

Planning général et coût du projet

Le planning prévisionnel des travaux est le suivant :

- ↳ Début des terrassements : 1^{er} août 2019
- ↳ Livraison du bâtiment : 30 juin 2019

Le coût global du projet s'élève à environ 80 millions d'Euros HT.

UTILISATION DES SURFACES

Unité foncière	137 285 m²
Surface imperméabilisée	99 568 m² soit 72,53 %
Voiries et stationnements poids lourds	63 091 m ² soit 45,96 %
Bâtiment	35 050 m ² soit 25,53 %
Bassins étanches	1 427 m ²
Espaces libres (espaces verts + bassin)	39 144 m² soit 28,51 %
Espaces verts	30 205 m ² soit 22 %
Bassins d'infiltration	8 939 m ² soit 6,5 %
Stationnements PL	129 U
Stationnements VL	325 U + 4 places maintenance

SYNTHESE DE L'ETAT INITIAL

Le tableau ci-dessous présente les éléments principaux issus de l'état initial.

Milieu physique	Géologie	Présence de terre végétale suivie de formations résiduelles et alluvionnaires de natures variées reposant sur des formations argileuses et marneuses plus grisâtres en profondeur.
	Hydrologie	Aucun cours d'eau pérenne n'est identifié sur l'aire d'étude. Présence de la Valliguières et un réseau de fossés pluviaux qui se rejette dans le fossé pluvial de la RD 192.
	Hydrogéologie	Nappe souterraine non affleurante, particulièrement marquée par les pollutions agricoles mais assez profondes sur le site (plus de 7 m)
	Captage AEP	Le site n'est pas implanté dans le périmètre de protection d'un captage AEP.
	Climat	Climat méditerranéen avec des contraintes de vents forts et d'épisodes pluvieux intenses.
Milieus naturels	Zones protégées	Quelques zones protégées aux environs du site notamment la ZPS « Gorges du Gardon », la ZSC « Le Gardon et ses Gorges », et la réserve de biosphère des Gorges du Gardon.
	Zones humides	Rares milieux aquatiques et humides présents dans les environs immédiats du projet qui n'entretiennent pas de rapport fonctionnel avec la zone d'étude.
	Continuités écologiques	La zone d'étude n'est pas située au niveau d'un corridor écologique théorique ou d'un réservoir de biodiversité.
	Inventaires de terrain	Présence avérée d'une espèce à très forte valeur patrimoniale (Pie Grièche méridionale) et d'une diversité intéressante en chiroptères.
Patrimoine historique et paysager	Paysage	Zone actuellement non anthropisée marquée par des terrains en friche d'anciennes parcelles cultivées de vignes.
	Patrimoine culturel - architectural	Absence de monument historique dans un rayon de 500 m et de site archéologiques potentiels recensés. Des zones AOC sont présentes.
	Protections réglementaires	Aucun site classé ou inscrit dans un rayon inférieur à 1 km.
Environnement humain	Population – habitations	Village et premières habitations de Fournès à environ 280 m au sud du site.
	Activités artisanales / industrielles	Site implanté dans la d'activité de la Pale dont une installation ICPE. Absence de sites SEVESO et de PPRT.
	Zones de loisirs	Absence de zones de loisirs dans l'aire d'étude.
	Zones agricoles	Présence de zones agricoles à proximité immédiate du projet.
	Zones forestières	Absence de zones forestières repérées par inventaire mais présence d'espaces boisés classés sur le site.
	Voies de communication	Réseau routier constitué par la RD 6100, la RD192 et l'A9 Réseau ferré et gare de fret à l'Ouest (700 m)
	Urbanisme	PLU approuvé en 2005 et repris en 2013. Le projet est situé en zone à urbaniser à dominante d'activités économiques.

Cadre de vie	Qualité de l'air	Suivi par Air Occitanie Qualité de l'air marquée par le trafic routier, les industries et la production d'énergie.
	Bruit	Environnement sonore marqué par le trafic routier.
	Pollution lumineuse	Pollution lumineuse modérée.
	Champs électromagnétiques	Peu de sources hormis la gare de péage.

ENJEUX ET SENSIBILITES DU PROJET

1.1.1 Milieu physique

Thématique	Caractéristique au sein de l'aire d'étude	Enjeux	Sensibilité
Relief / Topographie	Les terrains du projet présentent globalement une pente orientée vers l'Ouest, d'une valeur d'environ 2,5 %.	Construction en déblai-remblai pour avoir un terrain projet à plat pour l'implantation du bâtiment. Les terrassements en déblai pourront atteindre jusqu'à 6,5 m environ au niveau du point haut de la zone d'étude.	Moyenne
Climat	Climat méditerranéen	Sans objet	Faible
Géologie / Hydrogéologie	Argiles en profondeur peu perméables Masse d'eau souterraine « Formations variées côtes du Rhône rive gardoise »	Lutter contre les pollutions chroniques et accidentelles	Sensibilité faible du fait de la profondeur assez importante de la nappe et de la présence d'argiles peu perméables, de 1,70 m à 10 m de profondeur, jouant un rôle de protection
Eaux souterraines / captages	Implantation du site hors du périmètre de protection d'un captage	Ne pas altérer la qualité des eaux souterraines même si ces dernières ne sont pas exploitées	Moyenne
Eaux superficielles	Ruisseau de la Valliguière Absence de rejets directs dans ce ruisseau	Lutter contre les pollutions chroniques et accidentelles	Moyenne
Ressource en eau	Réseau d'alimentation AEP	Maîtriser les consommations en eau et éviter les pollutions par phénomène de retour	Faible
Risques naturels	Aucun risque majeur et site du projet en dehors des zones définies par le PPRI mais en zone de ruissellement	Limiter le ruissellement → non aggravation du risque inondation	Forte

1.1.2 Milieux naturels

Thématique	Caractéristique au sein de l'aire d'étude	Enjeu	Sensibilité
Périmètres à statut	Proximité de la ZPS « Gorges du Gardon », la ZSC « Le Gardon et ses Gorges », et la réserve de biosphère des Gorges du Gardon	Préservation des zones d'habitats pour les espèces : préservation des zones de nourrissage, de reproduction, d'abris et de repos Préservation de la qualité des milieux	Moyenne
Zones humides	Absence de zones humides présentes à proximité ou au niveau du site		Faible
Inventaires de terrain	Les inventaires effectués sur le site ont mis en évidence la présence d'espèces faunistiques (oiseaux) à très forte valeur patrimoniale et		Forte

	d'une diversité intéressante en chiroptères		
Continuités écologiques	Le site n'apparaît pas être implanté dans une zone pouvant présenter une continuité écologique		Faible

1.1.3 Patrimoine historique et paysager

Thématique	Caractéristique au sein de l'aire d'étude	Enjeu	Sensibilité
Paysage	Unité paysagère de la Plaine de Remoulins Présence d'anciens terrains de cultures de vignes dans la zone	S'intégrer à la zone tout en préservant les espaces paysagers	Forte
Patrimoine architectural et historique	Le projet n'est pas le périmètre de protection d'un monument historique	Sans objet	Faible
Sensibilité archéologique	Absence de zone de présomption archéologique	Sans objet	Faible

1.1.4 Environnement humain

Thématique	Caractéristique au sein de l'aire d'étude	Enjeu	Sensibilité
Démographie, Occupation des sols	Zone essentiellement industrielle Absence d'établissement recevant du public à moins de 300 mètres	Maîtriser les risques générés par le projet	Faible (le site n'est pas une installation classée et aucun stockage ne sera réalisé)
Déplacements	Accès à la zone depuis la RD192 et à proximité de l'A9 Création d'accès supplémentaires dans le cadre du projet	Maîtriser les flux véhicules légers et poids-lourds générés aux abords du site Garantir la sécurité routière	Moyenne
Risques technologiques	Absence de sites SEVESO dans l'environnement proche du site Absence de PPRT sur la commune Présence d'une ICPE à proximité du site (collecte de déchets)	Prendre en compte la sécurité des personnes et des biens exposés aux risques importants	Faible

1.1.5 Cadre de vie

Thématique	Caractéristique au sein de l'aire d'étude	Enjeu	Sensibilité
Qualité de l'air	Qualité de l'air marquée par le trafic routier et les émissions industrielles et la production d'énergie	Ne pas dégrader davantage la qualité de l'air (optimiser notamment les flux de véhicules pour réduire la pollution émise) Mettre en place des mesures pour réduire les émissions atmosphériques du projet	Moyenne
Bruit, vibrations	Bruits générés par les activités existantes dans la zone d'activité et par les axes routiers	Maîtriser les émissions de bruit	Moyenne
Pollution lumineuse	Le projet sera implanté dans une zone où la pollution lumineuse est déjà moyennement marquée	Maîtriser les émissions lumineuses	Faible

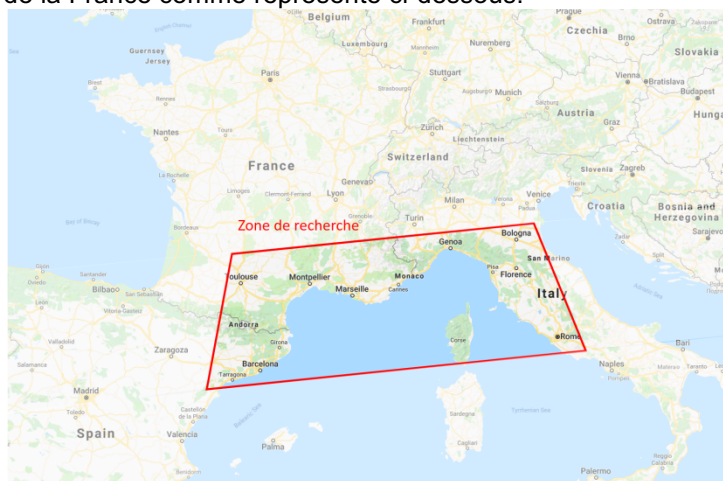
A ce jour, le terrain d'emprise du projet est plantée en grande partie de vignobles, elle comprend également quelques arbres (plantations de pins), des haies et des friches plus ou moins embroussaillées.



Figure 1 : Photographie actuelle du site avant réalisation du projet

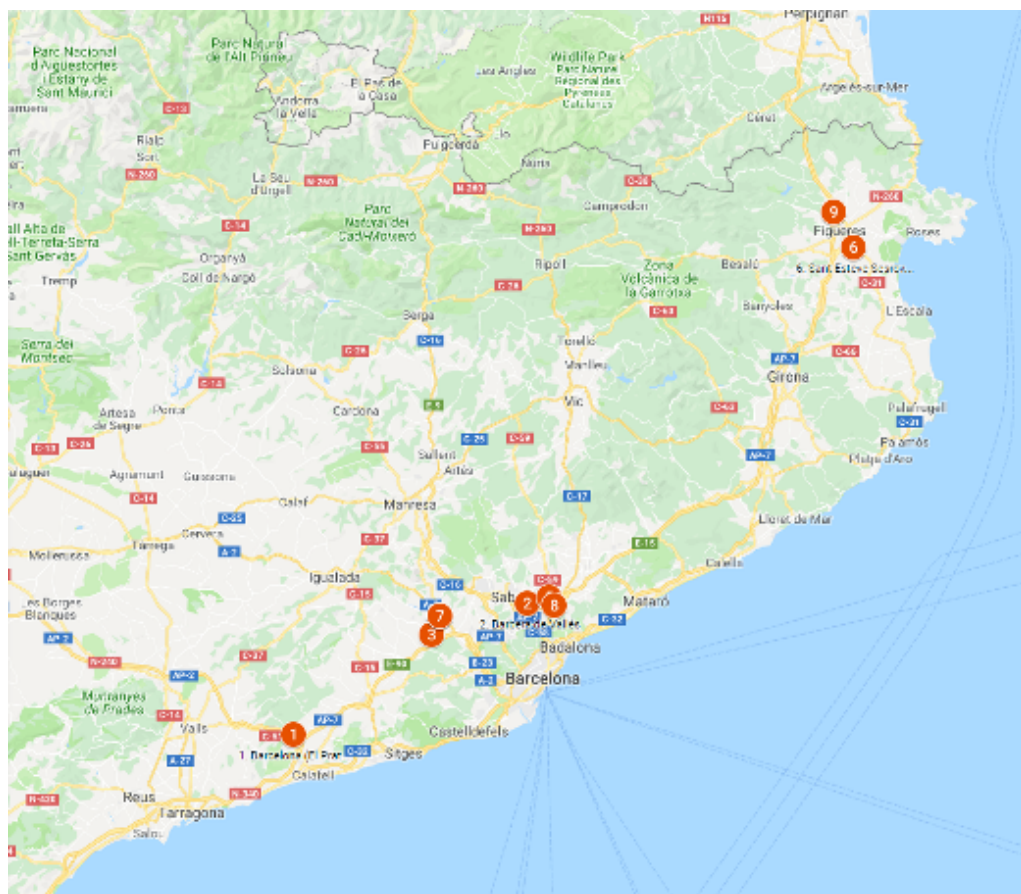
DESCRIPTION DES SOLUTIONS DE SUBSTITUTION RAISONNABLES ET INDICATION DES PRINCIPALES RAISONS DU CHOIX EFFECTUE

Le Projet de Fournès a pour objectif d'optimiser les flux amont Europe sud et le réseau du service de livraison du dernier kilomètre pour le Sud de la France. La zone ciblée à l'origine pour implanter ce projet correspondait à une bande de 1600 km de long sur 200 km de large s'étendant de Barcelone à Rome. Dans une première analyse, la zone étudiée a permis d'identifier des zones de fonciers disponibles pour une activité logistique en Espagne, en Italie et dans le sud de la France comme représenté ci-dessous.



Chaque zone a ensuite fait l'objet d'une présélection des sites dont les emplacements figurent sur les cartes ci-dessous.

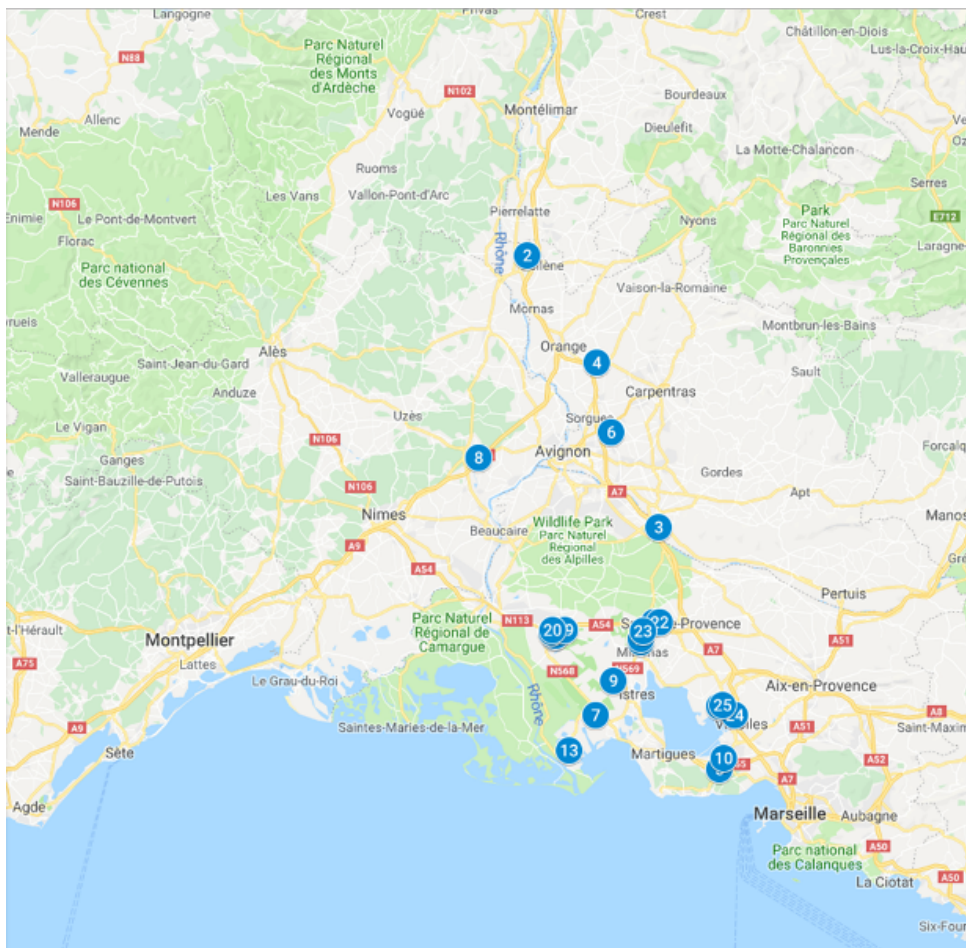
Sites pré-sélectionnés entre la frontière franco-espagnole et Barcelone :



Sites pré-sélectionnés entre la frontière franco-italienne et Rome :



Parmi l'ensemble des opportunités d'implantation envisagées, une trentaine était située sur le territoire français dont 25 environ dans une zone de 100 kms autour d'Avignon.



Chacun des sites a fait l'objet d'une analyse très détaillée suivant notamment les critères suivants :

- ↗ Accès facile : Proximité immédiate d'un péage d'autoroute
- ↗ Taille et forme du terrain adaptées
- ↗ Pas de proximité d'habitations
- ↗ Pas de traversée de village
- ↗ Planning administratif
- ↗ Barycentre des flux
- ↗ Limiter les impacts sur l'environnement
- ↗ Bassin d'emploi suffisant

En raison du croisement des autoroutes A9 et A7 (Axes Est-Ouest et Nord-Sud), et de la possibilité de bénéficier d'un bassin d'emploi favorable, la zone d'Avignon est devenue le territoire de recherche privilégié.

Puis, les différentes options ne bénéficiant pas d'un timing approprié et/ou d'un accès autoroutier adapté, ont été abandonnées.

Ainsi, les zones d'Entraigues sur la Sorgue et Bollène ont été écartées.

Ce cheminement a amené à entamer des études approfondies sur un terrain dans la région d'Orange, seule option restante. Le Permis de Construire qui y avait été déposé par le développeur souffrait d'un recours contentieux diligenté par les utilisateurs de la zone industrielle en place et ce site a été définitivement abandonné.

L'option du site de Fournès proposée entre-temps par Argan est devenue, malgré l'étude très large sur la localisation et les critères de sélection, la seule option réalisable et acceptable pour ce Projet en France rassemblant donc les critères suivants :

- ↗ Proximité immédiate d'un péage d'autoroute, dont la création a déjà eu un impact sur l'environnement. Le Projet se positionne ainsi sur un espace déjà impacté.
- ↗ Taille du terrain compatible avec le Projet
- ↗ Pas de proximité d'habitations
- ↗ Pas de traversée de village : les camions viennent directement du péage sans croiser aucune habitation et ressortent de la même manière
- ↗ Barycentre des flux fonctionnant bien
- ↗ Limitation des impacts sur l'environnement avec des mesures de compensation faune flore et un bâtiment très qualitatif et certifié BREEAM
- ↗ Bassin d'emploi suffisant